

SELARL LANGLADE et Associés

Société d'Avocats au Barreau de Compiègne



A l'attention des participants aux journées Actualités Jurisprudentielles

Avocats Associés

Christophe de LANGLADE
IHEDREA
D.E.A. Droit Rural
Spécialisation : Droit Fiscal et Droit Douanier



Marie MASSON
Master II Juriste d'affaires
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

Guillaume de LANGLADE
IHEDREA
Master II Pro Droit rural
Master II Droit des affaires et fiscalité

Collaborateur

Léa SCOTTE
Master II Etudes Judiciaires et Processuelles
Certificat d'Aptitude de la Profession d'Avocat

Juriste

Léontine de KONINCK
IHEDREA
Master II Droit rural – Droit notarial

Cabinet :

4 Place de la Porte Chapelle
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 54 55
Mail : secretariat@delanglade-avocats.fr

Forme juridique : SELARL
SIRET 433.366.457.00029
RCS Compiègne
N° TVA Intracom. FR 41433366457- 6910Z

Compiègne, le 11 juillet 2025

N/Réf. : CL24-2025

Objet : **ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des formations diligentées par le cabinet et par notre courrier d'information du 15 janvier 2025, nous vous annonçons la tenue des journées consacrées à l'Actualité Jurisprudentielle qui auront pour objet de refaire le point sur les évolutions juridiques, fiscales et sociales de la jurisprudence relative à l'exploitation agricole.

Les thématiques abordées dans le cadre l'actualité jurisprudentielle porteront sur les domaines de :

- Fiscalité agricole
- Statut du fermage
- Contrôle des structures
- Droit des sociétés
- Opérations SAFER
- Droit social agricole
- Construction en zones A
- Autres sujets à définir en fonction de l'évolution de l'actualité
- Un point sur les contentieux en cours

Des supports POWERPOINT seront remis le jour-même et vous seront adressés la veille par mail.

Le prix TTC par personne comprend les documents remis le jour de la formation.

A noter que ce tarif sera dégressif lorsque plusieurs participants de la même structure participeront à ces interventions.

Lorsque des participants de la même structure sont inscrits à des journées en présentes et en distancielles, la dégressivité appliquée sera celle de la grille tarifaire correspondante au plus grand nombre d'inscrits.

GRILLE DE TARIF PRESENTIEL (Repas compris)		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	610 €	732 €
2 personnes	560 € / Pers	672 €
3 personnes	510 € / Pers	612 €
4 personnes et plus	460 € / Pers	552 €

GRILLE DE TARIF VISIO		
PARTICIPANTS	H.T	T.T.C
1 personne	660 €	792 €
2 personnes	610 € / Pers	732 €
3 personnes	560 € / Pers	672 €
4 personnes et plus	510 € / Pers	612 €

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec Mlle Ameline PELLIER-CUIT (secretariat@delanglade-avocats.fr), afin que nous puissions définir les conditions d'accueil.

Il est à préciser que les deux demi-journées en visioconférence du **Jeudi 25/09/25 Après-midi et Vendredi 25/09/25 matin comptent pour une seule session**, même si l'autre demi-journée n'est pas effectué par le participant.

Pour vous inscrire, il convient de saisir directement les informations à partir du lien que vous trouverez ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/7RDkXqGMDi>

Il convient de renouveler la procédure d'inscription pour chaque participant.

Si des modifications devaient être apportés ultérieurement aux conditions de l'inscription, nous vous remercions de prendre contact avec le secrétariat du cabinet.

En souscrivant à ces formations, vos salariés s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur de celles-ci, auquel ils peuvent accéder en consultant le site « [Accueil - De Langlade Avocats \(delanglade-avocats.fr\)](http://Accueil - De Langlade Avocats (delanglade-avocats.fr)) » dans l'onglet « *Nos formations* ».

Une facture vous sera adressée après la prestation.

J'attire votre attention sur le fait que les facturations seront émises pour toutes les personnes inscrites qui auront reçu les supports de formation, même si elles sont absentes le jour de notre intervention.

Vous trouverez en annexes les coordonnées des lieux où se dérouleront ces journées.

Vos bien dévoués.

Christophe de LANGLADE



Marie MASSON



Guillaume de LANGLADE



P.J. :

-Lieux de formation

-Lien d'inscription dans ce courrier